

Formation Jeudi 22 mai 2025 Pôle Vie Privée



Formateurs

Madame Sylvie FERRÉ-ANDRÉ, Notaires à Aix les bains, Agrégée des Faculté de droit /
Monsieur Giovanni PICASSO, Chargé de cours à l'université Jean Moulin Lyon III, Ancien chercheur au CRIDON de Lyon
Formation coanimée par Maître Christine GURY, Avocate
Programme établi pour l'Association Alta-Juris International en collaboration avec Maître Hubert EVRARD, Avocat, Responsable pédagogique



Objectifs

A l'issue de la journée de formation, les stagiaires connaîtront l'actualité du droit de la responsabilité délictuelle dans toutes ses dimensions et seront en capacités de les mettre en applications au service de leur dossier contentieux ou pour satisfaire les conseils à leur clients



Méthode pédagogique

Formation associant les aspects théoriques et les implications pratiques
Petit groupe (maximum 20 participants), présentiel, pédagogie expositive



Outils pédagogiques

Support pédagogique édité et distribué avant la formation
Moyens techniques : Salle de formation adaptée, vidéo projecteur, Paper Board
Le formateur crée un support pédagogique Powerpoint. Celui-ci est projeté sur écran ainsi que des
Exercices au format Word diffusés en début de séance pour des questions/réponses sur des cas pratiques



Modalités d'évaluation

Questionnaire de satisfaction
Attestation de suivi
Auto-évaluation

Alta-Juris International

2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tél : 01.53.04.08.85

Email : altajuris@altajuris.com

Site Internet : www.altajuris.com

Identifiant SIRET : 438 324 204 00041

Organisme de formation : Certifié QUALIOP1 sous le numero F1612

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755278475 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Public

Avocat et/ou Juriste spécialisé,
Avocat et/ou Juriste généraliste



Prérequis

Connaissance des grandes lignes du droit de la responsabilité civile

La formation est assurée en langue française.



Date, heures, lieu

Jeudi 22 mai 2025

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Tarif

Voir la Convention de Formation



Informations

ALTA-JURIS INTERNATIONAL

2 rue de Penthièvre

75008 PARIS

Tel : 01.53.04.08.85

Mail : altajuris@altajuris.com



Introduction (1h)

Rappels : la frontière entre la responsabilité civile et contractuelle :

- Le principe de non choix (non cumul de responsabilité)
- L'évolution des jurisprudences de l'Assemblée Plénière BOOT'SHOP et BOIS ROUGE par l'arrêt Chambre commerciale du 23 juillet 2024

Partie préliminaire : L'essentiel des décisions sur le préjudice réparable (1h)

1ère partie : Les régimes de responsabilité délictuelle de droit commun (2h30)

Titre 1 : La responsabilité pour faute

Titre 2 : La responsabilité du fait des choses

Titre 3 : La responsabilité du fait d'autrui

2ème partie : Les régimes de responsabilité délictuelle spéciaux (2h30)

Titre 1 : Trouble anormal de voisinage et la création de l'article 1253 du Code Civil

Titre 2 : Les accidents de circulation de la loi de 1985

Titre 3 : La responsabilité du fait des produits défectueux